

Le bulletin municipal

Le bulletin municipal

Louan-Villegruis-Fontaine

Vu du ciel...



DECEMBRE 2014 N° 30

LE MOT DU MAIRE

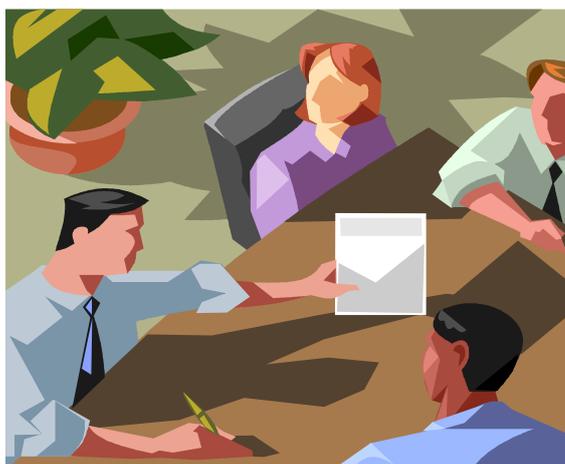
Les élections de Mars 2014 ont élu un nouveau conseil municipal et son Maire. La nouvelle équipe à le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2015.

L'année 2014 a permis la réalisation des projets du conseil précédent. A ce jour, 9 mois se sont écoulés depuis les dernières élections et de nouvelles actions sont en cours :

- La plus importante sera la construction d'une nouvelle école inter communale LEHELLE BEAUCHERY SAINT MARTIN LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE pour permettre à nos enfants de bénéficier d'une seule cantine, de locaux plus grands, de réunir les actions pédagogiques et d'éviter des frais de transport trop lourds.
- Des ralentisseurs seront installés devant l'école de VILLEGRUIS et la cantine de LOUAN
- Les anciens magasins à pompe incendie seront retapés par les employés municipaux.
- Un accès à la station d'épuration de VILLEGRUIS a fait l'objet d'un échange de terrain.
- Le tableau de l'église de Fontaine sera rénové par Chantal LEVASSEUR et Chantal VERNANT. A ce titre, nous faisons appel à tous les bénévoles de nos villages pour les aider dans ce travail.

L'année égrène ses derniers jours, et je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
James DANE



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Est au nombre de 15 dont 7 femmes et 8 hommes.

- Le Maire DANE James
- 1^{er} Adjoint BOURDON Louis
- 2^e Adjointe BONTOUR Pascale
- 3^e Adjoint GUYOT Luc

Les conseillers :

- BOURBONNEUX Etiennette
- BRODARD Francis
- BRUNIER Guy
- DUCHEMIN Jacky
- DUEZ MOREAU Liliane
- JUILLET Eric
- MANTEZ Martine
- PITAULT Nathalie
- VANDENDRIESSCH Colette
- VAN DER LINDEN Michel
- VILLENAVE Francine

Les Commissions

	Nombres Titulaires Nombre Suppléants	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIVOS VILLIERS <i>Collège Villiers</i>	2 Titulaires 1 Suppléant	PITAUT N. VANDENDRIESSCH C	VANDERLINDEN M
R.P.I <i>Cantine Ecoles</i>	2 Titulaires 1 Suppléant	GUYOT L PITAUT N	MANTEZ M
BASSIN VOULZIE	2 Titulaires 1 Suppléant	JUILLET E VANDERLINDEN M	VILLENAVE F
SMEP <i>Projets structurels Accueil gens voyages</i>	2 Titulaires 1 Suppléant	DANE J DUEZ MOREAU L	BRUNIER G
Communauté de Commun Provins	Titulaire 1 Suppléant	DANE J	BOURDON L
I.C.L <i>Sce Personnes âgées Colis repas anciens</i>	1 Titulaire 1 Suppléant	BOURBONNEUX E	VILLENAVE F
centre nucléaire NOGENT	1 Représentant	BRODARD F	
Affaires Militaires	1 Représentant	VANDERLINDEN M	
Personnel Communal		BONTOUR P BOURDON L GUYOT L	
BULLETIN MUNICIPAL		DUEZ MOREAU L MANTEZ M VILLENAVE F	
Jeunesse culture Scènes Rurales		MANTEZ M VILLENAVE F	
Eau Assainissement <i>Travaux contrats</i>		BRUNIER G VANDERLINDEN M	
URBANISME VOIERIE CHEMINS		BONTOUR P BOURDON L	GUYOT L JUILLET E
CIMETIERES		BONTOUR P BOURDON L	BRODARD F GUYOT L VANDERLINDEN M



QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...

Vote des taxes 2014

Le Conseil Municipal a reconduit, pour l'année 2014, les taux de l'année 2012 à savoir :

Taxe d'habitation	7,07%
Taxe foncière (bâti)	10,03%
Taxe foncière (non bâti)	19,98

Point sur la 3^{ème} tranche du contrat rural

Logement de Fontaine :



L'inauguration du bâtiment réhabilité a eu lieu le vendredi 16 mai 2014 en présence de Monsieur Christian JACOB, Député-maire de Provins, de Monsieur Nicolas FENART, Conseiller Général du canton de Villiers-Saint-Georges, de Madame LE PLEUX, Directrice de l'AIPI, du Maire de la commune et du Conseil Municipal.

Avant les discours officiels et la visite du site, Madame JUILLET, qui a passé de nombreuses années en tant qu'institutrice lorsque le bâtiment abritait l'école communale, a raconté avec émotion une partie de son parcours personnel et professionnel passé à Fontaine.

Pour rappel, le bâtiment comprend un logement pour personnes handicapées de 80m² au rez-de-chaussée, un appartement de 90m² au 1^{er} étage et un studio de 40m² au 2^{ème} étage, qui ont tous été loués dès la fin de la réhabilitation du bâtiment.

Eglise de Louan :

Le 31 Aout dernier lors de la messe annuelle, nous avons pu admirer la remise en état du tableau de St Pierre faite par des bénévoles et dirigée par Chantal LEVASSEUR ET Chantal VERNANT.

Avant



Après



Eglise de Fontaine :

Suite à une fuite partielle du toit, le versant Sud a été refait par l'entreprise DANE. Les travaux intérieurs sont en cours et réalisés par les employés municipaux. Le tableau sera restauré en 2015.

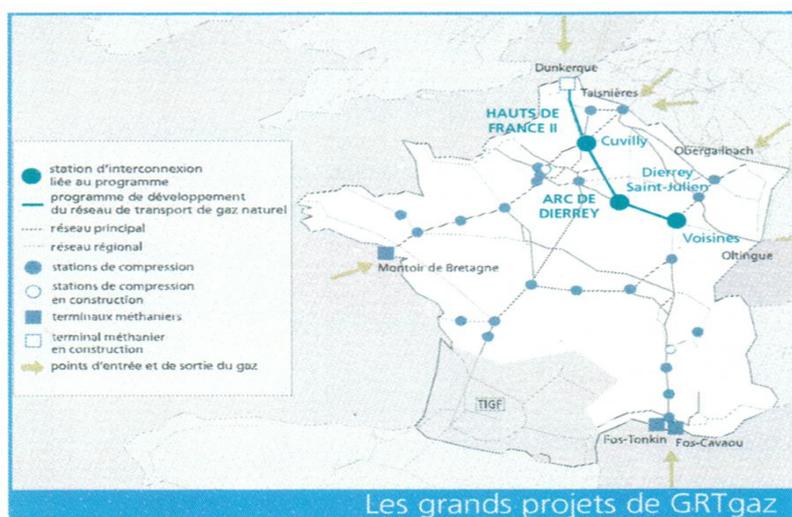
Assainissement de VILLEGRUIS

L'inauguration a eu lieu le 26 aout dernier, en présence des élus locaux, VEOLIA et des représentants du conseil général et régional.

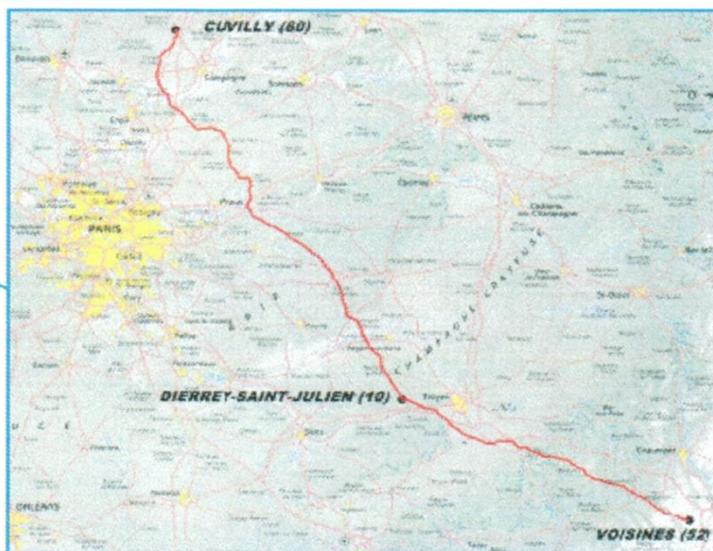


Le projet Arc de Dierrey

Dans nos petites communes, nous les oubliés éternels, où nous sommes toujours obligés de se battre pour obtenir pas grand-chose : des routes en état, des écoles, un service d'urgence et médical, une connexion téléphonique et internet digne de ce nom. Nous voilà bouleversés dans notre tranquillité par le 2^o plus gros chantier de France, le Gazoduc ARC DE DIERREY



Celui-ci est la continuité du Gazoduc HAUTS DE FRANCE 2 qui part du terminal méthanier de Dunkerque encore en construction



Le Gazoduc ARC DE DIERREY traversera

- 3 régions : la Picardie, l'Île de France et la Champagne Ardenne
- 5 départements : l'Oise la Seine-et-Marne, la Marne, l'Aube et la Haute-Marne
- 113 Communes
- 2660 parcelles
- 35 cours d'eau importants
- 3 autoroutes : A1 A4 A5
- 14 Voies SNCF dont 2 TGV

Ce chantier

-ces 309 km de canalisation d'un diamètre de 1.20

-la pression Maximale de Service 67.7 bar

- pour ce chantier plus de 20 000 tubes d'acier sont nécessaires. La livraison de ces tubes a duré 8 mois .Ils sont entreposés sur 12 aires de stockage.

Chaque tube mesure entre 12 et 17 mètres de longueur

Un tube pèse de 6.5 à 11.5 tonnes soit un total de 132 000 tonnes



Chaque tube selon les modalités du terrain et les exigences techniques est coudé et placé dans un ordre bien défini.

Ce projet a été partagé en 5 lots de construction, notre commune fait partie du lot 3.1 et sa réalisation est allouée à la société SPIECAP / A.HAK

Pendant le chantier, l'ampleur des travaux s'étend sur 35 mètres de large ou plus selon les besoins.

Le Gazoduc est enfoui afin de bénéficier d'un remblai d'un mètre vingt minimum au-dessus de la génératrice supérieure, celle-ci par endroit avec les drainages est passée à plus de 3 mètres de remblai.

Chaque machine de pause fait 60T





Une des conséquences dont l'entreprise n'a pas tenu compte sont les collecteurs de drains qui ont entraîné de grosses difficultés pour l'entreprise et les agriculteurs concernés, suite aux orages du mois de juillet et août, cette photo montre le tuyau entrain de flotter.



La jolie montagne de sable qui était sur la route de Villenauxe-la-Grande a servi à protéger le tuyau des gros corps étrangers et elle n'est pas encore suffisante pour notre secteur.

Ils sont arrivés sur notre commune un peu plus vite que prévu suite à des fouilles archéologiques dans l'Aube, vu la période

d'intervention cela aurait pu se passer mieux mais les excellentes conditions météorologiques n'étaient pas présentes ce qui a entraîné un retard sur le chantier d'où l'expression de l'eau dans le gaz était plus que justifiée. Maintenant il ne reste plus que la terre végétale à remettre en place sur notre commune, cette action devrait intervenir entre Mai et Juin 2015 et enfin nous pourrions retrouver notre paysage d'avant et dans une paire d'années nous commencerons à oublier ce gazoduc.

Communications diverses

Rappel : vous pouvez retrouver les comptes rendus de conseil municipaux et toute la vie de la commune sur le site internet louan-villegruis-fontaine.fr

VIE DE LA COMMUNE

Galette des rois et vœux du Maire

Samedi 11 Janvier 2014, la galette a été organisée par le Foyer Rural et a rencontré un vif succès. A cette occasion le Maire, Alain LEFEBVRE a accueilli les nouveaux habitants de la commune.

Pour l'année 2015, la galette et les vœux du Maire auront lieu le samedi 17 Janvier 2015 à 16h.

Les élections municipales

Elles ont eu lieu le 23 Mars 2014, avec un seul tour. Sur 252 Votants, 250 exprimés. Monsieur DANE James, Maire, a été élu avec 219 voix.

Œufs Pâques

La jeunesse des 3 villages et du camping YELLOH ont participé dans la clairière à la chasse aux œufs offerts par la commune.

Marche Dinatoire

Cette année, l'association « les Amis du Burkina Faso » ont organisé pour la 4^e année leur marche dinatoire le 21 juin 2014. Un grand succès avec 277 participants sur un parcours d'environ 13 kms.

14 Juillet

Sous un après midi ensoleillé, les habitants jeunes et moins jeunes ont pu goûter aux joies des jeux de plein air. En fin d'après midi un goûter a été offert par le Foyer Rural et des jeux par le Camping YELLOH aux gagnants.

A partir de 22 h nos enfants et petits enfants tout heureux, accompagnés de leur famille se promenaient dans les rues avec les lampions allumés. La journée s'est terminée par un feu d'artifice donné par la Mairie.

Voitures anciennes

Le 31 aout dernier, la commune a accueilli pour le petit déjeuner une manifestation de voitures anciennes, scooters et voitures des années 60, dans le cadre d'un rallye.



Rentrée scolaire

Suite à la réforme de l'école primaire avec des semaines de 4,5 jours, les horaires de ramassage du car et de l'école ont été modifiés ainsi que les habitudes des familles.

Commémoration du 11 Novembre

Cette année fut le centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux avec les habitants ont honoré leur mémoire.

Dans le cimetière de Villegruis un carré militaire fait mémoire aux soldats morts pour La France pendant la bataille de la Marne de la 5^e armée, le 06 Septembre 1914. Hélas, la guerre ne se terminera que le 11 Novembre 1918.

Voici quelques extraits de lettres ...

31 Juillet

Les tranchées de 1^{ère} ligne sont en face de nous. Ici, en plus des balles, des bombes et des obus, on a

La perspective de sauter à 100 m en l'air d'un instant à l'autre ; c'est la guerre des mines.

23 Septembre 1914

Des classes 12 et 13, nous sommes une quarantaine au maximum sur 150. Tout le reste est mort, blessé

Ou prisonnier. Un matin de septembre aussi clair se lève sur les vignes et les coteaux de la Marne.

02 Novembre 1914

Mes hommes trouvent 1000 petits moyens ingénieux pour se distraire ; actuellement, la fabrication des

Bagues en aluminium fait fureur : ils les taillent dans les fusées d'obus, les Boches fournissant ainsi la

Matière première à l'œil ! Certains sont devenus très habiles et je porte moi-même une jolie bague

Parfaitement ciselée et gravée par un légionnaire.



La chorale CRESCENDO

Le 14 décembre 2014, Les murs de l'église de LOUAN ont vibré sous les chants de la chorale CRESCENDO avec leurs chants de Noël. Une boisson chaude et des petits gâteaux faits par des bénévoles ont été bien appréciés par ce froid.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS

Rappel sur la carte du Provinois

La Communauté de Communes du Provinois a, grâce à la Carte du Provinois, mis en œuvre une action concrète au profit des habitants de son territoire.

Cette carte propose, pour différents services, un tarif identique pour les habitants de la Communauté de Communes ([location des salles municipales](#), [bibliothèque municipale](#), ateliers d'art plastique, ateliers informatique et plate-forme Internet, [piscine municipale](#), crèche et hall-garderie, restaurants scolaires, études surveillées et classes d'environnement, [cinéma le Rexy \(séances du mercredi après-midi et du vendredi à tarif réduit\)](#), gratuité du parking Villecran.

Les cartes du Provinois sont nominatives et valables 5 ans à compter de la date de leur délivrance. La carte est délivrée auprès de la mairie. Un pas important dans le sentiment d'appartenance à une communauté de vie.

N'oubliez pas de retirer votre nouvelle carte à la mairie.

Il faut une photo d'identité et un justificatif de domicile.

Envoi à la caisse d'assurance maladie

Votre envoi sera plus rapide si vous adressez vos courriers concernant l'assurance maladie au :

Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne
77605 MARNE LA VALLEE CEDEX 03

UN PEU DE CIVISME

Nettoyage et entretien des trottoirs et caniveaux

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques, ainsi que les panneaux de signalisation. Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

De respecter les distances minimum de plantation selon le code civil : au minimum 2 m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure + de 2 m et à 0.50 m si la hauteur est < à 2 m.

En cas de chute de neige, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs ou la chaussée et de saler les plaques de verglas avec le sac de sel mis à leur disposition par la Mairie.

Divagation des chiens

Ne pas laisser les chiens ou autre animal souiller les voies et places publiques. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer. (Arrêté municipal en date du 21 juillet 2014).

Recensement des jeunes

Depuis le 1^{er} février 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Notre agent recenseur, Melle Cristel ROBERDEAU, se rendra dans chaque foyer. Par avance nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez et du temps que vous lui consacrerez.

ETAT-CIVIL



Naissances

SLADEK BUCK Anouk	24.07.2014
DA SILVEIRA Lucas-Georges	09.10.2014
MEQUIO Robin	08.11.2014
AZZI Syfax	25.12.2014



Mariages

NICOLAS Yohan et LAURENT Aurélie	29.08.2014
LEVANNIER Alexandre et RICHARD Elodie	06.09.2014



Décès

LEFOL Ginette Veuve BABIN	30.06.2014
COLSON Germaine Veuve DIXI	12.07.2014
DROUET Claude	18.07.2014
BRUNIER Paulette	25.09.2014
PINEL Monique Veuve JOLLY	05.10.2014
GUILLEMOT Raymonde Veuve LEBLANC	26.12.2014

CLUB DE L'AMITIE

Cette année, pensons à ceux qui nous ont quittés, notamment l'une des plus fidèles participantes : Madame BABIN.

Le club que dirige Monsieur GIRON depuis 21 Ans s'est accru avec l'entrée d'un nouvel Adhérent , Monsieur PRACHE. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous nous réunissons chaque jeudi de 14 h à 17 h30 dans la grande salle communale à jouer A la belote, nain jaune, triominos. Le tout accompagné de « petites douceurs ».

FOYER RURAL

NOUS AVONS EXPOSE !!!!

Oui, cette année, la section patchwork, ou Patch'amies, vous a présenté à l'église de Louan sa première exposition depuis de longues années. Bien qu'il y ait fait très froid, nous avons apprécié d'être les premières à utiliser cette église nouvellement restaurée. Ce fut, pour nous, peu habituées à cet exercice, une belle aventure : finir les ouvrages entamés, choisir ceux qui seraient exposés, faire l'affiche, les publicités, trouver les panneaux d'exposition, installer les quilts à leur meilleure place, coudre en commun les cadeaux pour le loto (et ce n'est pas une mince affaire que de se mettre à 25 pour réaliser un ouvrage commun!).

Si cette exposition a été un succès, nous regrettons de ne pas avoir vu plus d'habitants du village averti par tract dans chaque boîte à lettres.

Mais, loin de nous, l'amertume ! C'est plutôt de la fierté que nous avons ressentie à écouter les commentaires et à lire le Livre d'Or.

Nous savons qu'il nous reste beaucoup à apprendre et à améliorer. C'est ce qui motive chacune des adhérentes. Nous reprenons donc rendez-vous pour une prochaine exposition mais pas avant 2018 !

Si il vous venait à l'esprit, et pourquoi pas ?, l'envie d'être des nôtres à cette occasion, n'hésitez plus, venez nous rejoindre n'importe quel vendredi de l'année à partir de 14 heures. Le patchwork n'est pas de la couture : peu d'entre nous aiment coudre des boutons ou faire des ourlets ! Faites l'essai ! Nous sommes déjà 25, donc une de plus ou de moins

Renseignements : *Pascale Genevée*

01 64 01 48 08

pascale.genevee@orange.fr



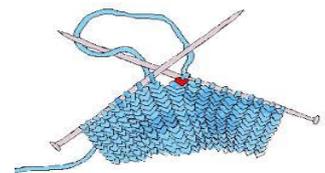


PATCH'AMIES
(Section patchwork foyer rural)
Vous propose

L'AIGUILLE EN FÊTE
le vendredi 13 février 2015 à Paris (Porte de Versailles)

Si vous aimez coudre, tricoter, broder, patcher, « denteler », enfin, tout ce qui touche aux travaux d'aiguilles, c'est LE salon auquel vous devez aller !!!!

Nous vous invitons à nous suivre dans cette journée qui vous en mettra plein les yeux : vous y trouverez des exposants bien connus mais aussi d'autres que vous découvrirez car ils viennent de loin ou commencent à se faire connaître !!!! N'hésitez pas !!!! Et si vous avez des amis qui sont intéressés, ils sont les bienvenus ! (Départ de Louan à 8h, retour vers 18h.)



32 €uros sur la base de 30 personnes. Ce prix comprend le trajet et l'entrée au salon. Ce prix peut diminuer si nous sommes plus nombreux.

Renseignements et inscriptions : *Pascale Genevée*
06 84 95 51 49
01 64 01 48 08
pascale.genevee@orange.fr



LA MANUFACTURE BOHIN

Le mardi 21 avril 2015 à L'Aigle (Orne 61)

C'est la suite logique de la visite de « L'Aiguille en Fête », même si vous pouvez faire les deux sorties indépendamment.

65 euros sur la base de 30 personnes

Matin : Musée de la Grosse Forge qui présente dans leur cadre d'origine 5 siècles de métallurgie. C'est le point de départ de nos si petites aiguilles et épingles.

Musée de la Comtesse de Ségur : Pour ceux qui ont rêvé devant les malheurs de cette pauvre Sophie et la sagesse des petites filles modèles.

Après-midi : **Manufacture Bohin**

Nous visiterons les ateliers de production où 6 ouvriers travaillent encore sous nos yeux, nous découvrirons les 27 étapes nécessaires à la fabrication des aiguilles. Le musée est ouvert à des expositions (patchwork, broderie,...). Une boutique propose aiguilles, kits... Un voyage qui promet d'être passionnant.

Vous ne verrez plus jamais vos aiguilles de la même façon !!!

Le prix comprend :

- * le trajet en car avec toilettes
- * les entrées sur les trois sites
- * le repas de midi pris dans une brasserie à L'Aigle
- * (entrée, plat, dessert, café, identiques pour tous)

Il ne comprend pas la boisson du repas et vos achats personnels !!!!

Invitez vos amis !!!! Si nous sommes plus nombreux, le prix baissera.

Renseignements et inscriptions : Pascale Genevée
06 84 95 51 49 ou 01 64 01 48 01
pascale.geneveeorange.fr



Venez broder avec nous !

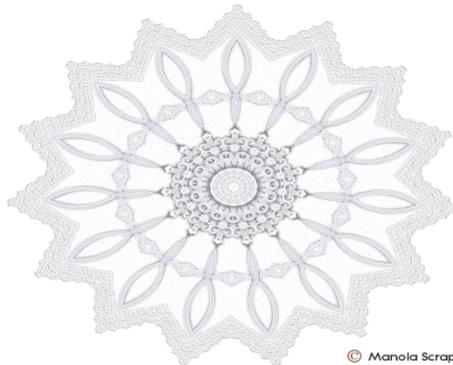
Depuis le mois de septembre la section broderie du Foyer Rural a pris ses nouveaux quartiers dans l'ancien logement de fonction de l'école, à Villegruis.

C'est avec le plus grand plaisir que ces dames (oui, nous attendons toujours un homme...) s'y retrouvent chaque premier samedi du mois.

Si la broderie au point de croix était la seule pratiquée à la création de cette section, vous pourrez maintenant vous adonner à d'autres types de broderie. La broderie suisse, par exemple, qui s'exécute sur du tissu vichy, ne requiert aucune compétence particulière pour des résultats spectaculaires qui raviront vos amis si vous décidez de les offrir. La broderie Hardanger, ou broderie norvégienne, qui effrayait tant au départ a pris de l'essor et ravit les brodeuses qui la pratiquent.

Venez donc nous rejoindre les premiers samedis du mois, à partir de 14 heures, si l'aventure vous tente.

Renseignements : Suzanne Gaillard 01 64 00 84 05



Tapiserie fauteuil

Sous le regard vigilant du professeur Jean Pierre GALETIER , tapissier de métier , les mardis de chaque semaine hors vacances scolaires, nous sommes 24 Inscrits dont 2 messieurs, à apprendre dans une super ambiance à travailler sur des sièges (tabourets, chaises) et aussi fauteuils de style, canapés, fauteuil club pour les virtuoses .

Certaines étapes sont un peu plus compliquées que d'autres, mais nous sommes tellement fières du résultat que nous oublions certaines difficultés

Renseignements : Marie-Hélène BRODARD 01 64 00 80 24



Croisons les fuseaux !

Cette année 2015 voit revenir aux rênes de la section dentelle Mme Christiane Vilfeu que vous avez bien connue comme présidente du Foyer Rural. Elle était déjà la trésorière de cette section et, Mme Roux souhaitant mettre fin à ces fonctions, elle a accepté de les reprendre.

Nous remercions donc ici Mme Roux qui a su faire perdurer cette section, importante pour notre commune. En effet, c'est une activité que l'on ne peut pratiquer sans enseignement précis et de qualité. C'est pourquoi on trouve peu de cours de dentelle au fuseau. C'est, pour notre Foyer Rural, une richesse d'en posséder une qui fonctionne depuis de nombreuses années maintenant.

14 dames se retrouvent donc un mardi sur deux pour la pratique de cet art qui, au-delà de son aspect esthétique, apporte beaucoup au bon fonctionnement du cerveau, de la mémoire et de la motricité.

Mais sans doute avez-vous pu voir à l'exposition de patchwork du mois d'avril une sélection des ouvrages de dentelle.

Si vous n'êtes pas sûr de vous, aucun problème : les deux premiers cours sont gratuits et le matériel prêté pour ces deux cours.

Renseignements : Mme Christiane Vilfeu 01 64 00 85 32

christiane.vilfeu@gmail.com



ACTUALITE DU FOYER RURAL

Dans la continuité des créateurs du FR et/ou de nos prédécesseurs au sein du conseil d'administration, notre équipe vous propose toujours ses sections régulières : tapisserie, patchwork, dentelle, broderie, bibliothèque et depuis peu le club des jeunes.

Pour la saison 2014-2015, nous avons aussi pu mettre en place deux nouvelles activités : Dessin et peinture (le jeudi de 18h à 20h) et Récup/détournement (le samedi selon un planning établi à l'avance). Malheureusement, notre projet de « Loisirs créatifs » n'a pu voir le jour, faute de participants.

En parallèle, au cours de l'année scolaire précédente, nous vous avons proposé des sorties culturelles en groupe mais également des places pour le cinéma de Provins à prix réduit. L'expérience se prolonge pour 2015, alors n'hésitez pas à nous contacter.

TARIFS PLACE CINEMA 2015 : 5 € pour les adhérents, 5.50 € pour les non-adhérents

Afin d'animer et de rythmer la vie des habitants du village, nous avons pu organiser depuis le mois de Septembre 2014, les manifestations suivantes :

- Une bourse aux vêtements,
- Un repas dansant (choucroute),
- Le marché de NOEL.

Nous espérons que ces événements deviendront annuels.

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec la municipalité pour certains projets d'animation comme la galette des rois en janvier, la fête nationale, ou plus récemment encore le concert de NOEL.



Bourse aux vêtements



Repas Choucroute

Afin de suivre notre objectif de soutien aux habitants, nous avons pu soutenir une jeune créatrice du village pour sa première exposition des créateurs. Nous avons fait de notre mieux pour lui apporter un soutien moral et logistique mais avant tout, nous avons eu une écoute bienveillante pour que ce projet reste le sien.



Exposition des Créateurs



Marché de NOEL 2014



Le père Noël



Ateliers créatifs pendant le marché de NOEL



Actuellement, certains membres du FR travaillent sur plusieurs chantiers tels que des cours d'informatique pour les habitants du village (correspondance privée, dialogue avec l'administration et les pouvoirs publics, accès aux nouvelles technologies,...), la réouverture d'un centre de Loisirs ou encore un vaste projet sur la prévention routière.

Ces derniers seront mis en place par le CLUB DES JEUNES qui propose d'ores et déjà pendant les vacances scolaires, différentes activités culturelles, créatrices, sportives pour tous les enfants des écoles primaire (village et RPI). Pour répondre aux besoins des plus grands, depuis quelques jours maintenant, cette section est identifiée comme Point Information Jeunesse. Parmi ces différentes missions, un PIJ est surtout là pour aider vos enfants à trouver les bons interlocuteurs pour répondre à ses questions d'adolescent.

2014 se terminant, la présidente en profite pour remercier très chaleureusement l'équipe du bureau et du conseil d'administration, tous les bénévoles et animateurs pour leur participation au bon fonctionnement du Foyer, les adhérents pour leur soutien et leur fidélité aux sections.

Elle remercie aussi vivement la municipalité et le conseil général pour leur soutien, ainsi que tous les partenaires dont la FDFR77 et le camping YELLOH VILLAGE.

En espérant que 2015 soit de nouveau placé sous le signe de la convivialité et des plaisirs partagés au sein du FR, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente

Angélique GIRARDIN

UN PEU D HISTOIRE ...

Sur le chemin perré

La rue perré à LOUAN, nom actuel d'un chemin qui déjà à l'époque celte (450 AV JC) servait aux échanges des différentes tribus dans la Brie (Bria des Seinons). La peuplade des Meldois habitait au nord (Meaux) et la peuplade des Tricasses à l'est (Troyes).

La conquête des romains (50 AV JC) va améliorer ce chemin existant qui reliait Senlis à Troyes en passant par Meaux, Chailly en brie et Pont sur seine. De Chailly une bifurcation menait à Sens.

Les gallo-romains vont empierrier sérieusement le chemin, d'où son nom « Chemin Pierré ». Ils vont l'élargir (largeur constante de 15 pieds ou 4.85 m). Les passages des ruisseaux ou des zones arécageuses vont être rénovés continuellement (usage du bois).

Le trafic du chemin va devenir important : échanges, circulation des armées romaines, transport des voyageurs. Au haut moyen âge (du XI e au XIII e siècle) ce sera la route par excellence des foires entre Troyes, Senlis, Meaux, Provins. Un besoin de sécurité sera nécessaire par la construction de postes fortifiés (Montaiguillon, Le Chatelot (près de Pont sur seine).

Dans notre secteur, le chemin perré va desservir le VICUS D ALBIODURUM (Augers en brie) avec les villae (propriétés romaines hors villages) : Béton, Bazoche, Marcilly puis le VICUS ULCOS (Louan « le lupus » loup) avec les villae de villegrua (Villegruis) Sentarius (Ecury) Fontanae (Fontaine).

A la sortie du village, le chemin perré poursuit tout droit sa course, passe au « Haut de la Garenne » (180 m ALT) est coupé par la route Villegruis Fontaine et quitte la Seine et Marne après le passage sur la digue de l'ancien étang du bois Chaumont. Dans l'Aube, il passe par LA RUE, nous pouvons le suivre jusqu'à Pont sur seine qu'il atteint par 12 ponts (castrum de XII pontès) c'est le passage de l'ancien lit de la Seine.

René HAUCK

COMMUNICATIONS DIVERSES

NUMEROS UTILES

Mairie
20, rue Perré – LOUAN
77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE
Tél/Fax 01.64.00.80.10
commune.louan-villgruis@wanadoo.fr
louan-villegruis-fontaine.fr

**A compter du 1^{er} juillet 2012 la mairie est ouverte de 8 h 30 à 11 h 30 les lundis, mercredis et vendredis. Fermeture au public le mardi et jeudi.
La mairie est également ouverte le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie/Police	17
Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges	01 64 00 00 21
Hôpital Léon Binet	01 64 60 40 00
Centre Anti-Poisons	01 40 05 48 48
Pharmacie de garde	3915
SOS Amitié	01 42 96 26 26 0820 066 066 (24h/24h)
Enfants maltraités	119 ou 0800 054 141
Fil santé Jeune	0800 235 236
Enfance et Partage	0800 051 234
Drogue Info Service	0800 231 313
Sida info service	0800 840 800
Planning familial	01 47 00 18 66
Assurance retraite Ile de France (régime général)	3960
Assurance maladie de Seine-et-Marne	3646
Allo service public (démarches administratives par téléphone)	3939

Conception, rédaction, impression et diffusion : Mairie de Louan Villegruis Fontaine